

# Citoyenne

Marc Péré  
Président du groupe « Métropole Citoyenne »  
Mairie de L'Union  
6 bis, avenue des Pyrénées  
31240 L'UNION

L'Union, le 19 septembre 2016

Monsieur Jean-Michel LATTES  
Président du SMTC-Tisséo  
7 esplanade Compans-Caffarelli  
BP 11120  
31011 Toulouse Cedex 6

Objet : Ligne TAE  
Réf : 2016/09/01/MP/AR

*Copie à Monsieur Moudenc, Président de Toulouse Métropole et Monsieur Archimbaud, Président de la commission particulière en charge de l'animation du débat public*

Monsieur le Président,

Le groupe Métropole Citoyenne appuie le développement d'un moyen lourd de transport en commun à construire dans la prochaine décennie. La croissance projetée du nombre de déplacements/jour pour les 10 prochaines années interdit le statu quo. Le métro a pour sa part démontré son extrême efficacité.

Le groupe Métropole Citoyenne a eu le plaisir de vous adresser, début septembre, une note détaillée portant sur le financement de la ligne TAE et faisant état d'inquiétudes sur cette capacité de financement.

Cette note demande entre autres au Président de Toulouse Métropole la tenue d'une séance du Conseil Métropolitain dédiée au projet TAE. Cette séance devra permettre de :

- Présenter le projet TAE, sa logique et son impact sur les déplacements métropolitains ;
- Débattre des questions de la durée de l'emprunt, des sources d'emprunt possible et de l'évolution du taux d'endettement du SMTC ;
- Débattre du plan de financement proposé et notamment de la forte croissance envisagée de la contribution des collectivités territoriales adhérentes du SMTC ;
- Etudier la modification du taux du versement transport (VT) afin de maintenir un financement équilibré entre la contribution des membres de Tisséo et le tissu économique.

En complément de cette note soumise au débat, je souhaite souligner ici des éléments importants que nous versons au débat qui s'engage :

## 1. Le trajet

La question du trajet de cette ligne est évidemment essentielle. Les zones traversées, et notamment leur densité actuelle ou projetée, les zones d'activité desservies, le caractère aérien ou enterré de la voie, sont des paramètres décisifs pour emporter l'adhésion des élus de Toulouse



Métropole, aidés en cela par des présentations d'experts en séance du Conseil Métropolitain, présentations que nous appelons de nos vœux.

## 2. Le financement

Le groupe Métropole Citoyenne considère que la décision de financer, en une seule phase, un projet de ligne de 28 km est une décision très lourde à supporter pour le SMTC en ces temps contraints. D'autres projets importants figurent en outre déjà dans la Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI) de Toulouse Métropole, contributeur financier du SMTC.

## 3. La longueur

Le projet complet, tel que présenté par le SMTC, a une longueur totale de 28 km. Cela en fait la plus grande ligne de métro de France, loin devant la ligne 8 du métro parisien, Balard/Créteil, d'une longueur de 23 km. Notons que la densité de population de Toulouse est parmi les plus faibles de toutes les métropoles, avec 3 900 hab./km<sup>2</sup>, à comparer à 21 000 pour Paris, 10 500 pour Lyon ou encore 5 000 pour Bordeaux ou Nice.

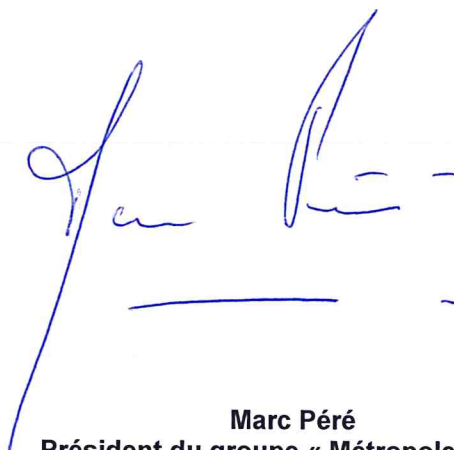
## 4. Le phasage

Le groupe Métropole Citoyenne propose de reconsidérer le projet de trajet en le décomposant en plusieurs tronçons, qui ont chacun leur propre environnement, objectif et coût :

- Relier La zone [Colomiers/Airbus/Blagnac] à la ligne B du métro (intersection prévue à La Vache dans le projet actuel TAE) ;
- Relier la zone [Colomiers/Airbus/Blagnac] à la gare SNCF de Matabiau/Marengo par une ligne TAE raccourcie ;
- Étudier la pertinence du tronçon Marengo – L'Ormeau : son trajet ainsi que la densité et les perspectives d'expansion des quartiers traversés justifient-ils ce tronçon ?

Enfin, le groupe Métropole Citoyenne considère que la liaison métro de la zone [Toulouse Montaudran Aerospace/Airbus DS/Labège] est une priorité. Une dérivation (ou une prolongation) de la ligne B, pour connecter ces zones de Toulouse Aerospace et de Labège doivent faire l'objet d'études, notamment en lien avec la question posée sur l'opportunité du tronçon précédent, Marengo – L'Ormeau.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus sincères.



**Marc Péré**  
Président du groupe « Métropole Citoyenne »

